

Joseph BAROU

et

Claude LATTA

**A TRAVERS L'HISTOIRE DE SAVIGNEUX :  
DE L'ANCIEN REGIME A LA REVOLUTION**

Première partie et conclusion : Joseph Barou

Introduction et deuxième partie : Claude Latta

Préface d'Edmond BRUNEL

Maire de Savigneux

Cahier n° 14

VILLAGE DE FOREZ

1989



Cette publication fait partie  
du programme du Comité Montbrisonnais  
du Bicentenaire de la Révolution Française  
qui a reçu, par décision du 28 avril 1989,  
le patronage de  
LA MISSION  
DU BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE  
ET DE LA DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME  
présidée par Monsieur Jean Noël Jeanneney.



***Bicentenaire de la Révolution Française***

## LE BICENTENAIRE A SAVIGNEUX

---

Ce cahier d'histoire locale, édité par la Municipalité de Savigneux et le Comité Montbrisonnais du Bicentenaire de la Révolution Française reprend le texte d'une conférence faite par Joseph BAROU et Claude LATTA, le 22 septembre 1989 à la salle des fêtes de Savigneux.

Cette causerie faisait partie d'un "cycle d'animation" organisé à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution Française et qui comprenait les trois soirées suivantes :

. 15 septembre 1989 :

Christian BOYER : la Révolution Française, montage-diapositives.

. 22 septembre 1989 :

Joseph BAROU et Claude LATTA : *A travers l'histoire de Savigneux, de l'Ancien Régime à la Révolution.*

. 29 septembre 1989 : Récital de Christian DUBESSY, *Chansons de la*

*Révolution.*

## Savigneux

Commune satellite,  
Commune rurale,  
Commune industrielle,

Autant de qualificatifs dont aucun ne définit exactement notre commune.

Ancienne cité gallo-romaine, on retrouve dans certains textes l'existence du prieuré de Savigneux avant l'an mille. Et pourtant, dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle il n'y a pratiquement plus de monuments ou vestiges rappelant ce passé.

Dure leçon de l'histoire qui efface inexorablement le passage des hommes en certains lieux.

Certes, maintenant Savigneux s'est résolument tournée vers l'avenir pour réussir une intégration industrielle dans son écrin rural avec des ambitions et des perspectives de loisirs et de services.

Il n'empêche que le poids du passé est réconfortant et qu'il est souhaitable de temps à autre, de s'en imprégner.

C'est la raison pour laquelle j'avais suggéré à Claude Latta, à l'occasion des cérémonies du Bicentenaire de la Révolution, de nous faire jaillir des textes, la vie de cette commune il y a 2 siècles qui pouvait nous révéler son adaptation au contexte historique de 1789.

Le 22 septembre 1989, de nombreux auditeurs ont donc écouté cette conférence et apprécié cette mini-fresque historique de notre commune. Nous avons souhaité qu'elle soit imprimée pour satisfaire la curiosité éventuelle de nos concitoyens et de nos enfants.

J'ose espérer que ces quelques pages permettront aux Savignolais de rencontrer quelques uns de leurs ancêtres et de les persuader que leur patrimoine existe bel et bien, malgré l'absence des véritables témoins du passé que sont les pierres ou les ruines.

Edmond BRUNEL, maire de Savigneux

L'histoire de Savigneux reste à faire. Cette conférence à deux voix a pour but d'en éclairer certains aspects et de commencer un travail de défichage.

Nous l'avons intitulée :

*A travers l'histoire de Savigneux*

Ce qui indique que les lacunes sont nombreuses, faute de documents ; mais nous essaierons d'apporter quelques éléments pour une première esquisse de l'histoire savignolaise.

Le sous-titre précise :

*De l'Ancien Régime à la Révolution*

Joseph BAROU présente Savigneux sous l'Ancien Régime, le rôle de son prieuré dans le développement de la paroisse et de la communauté d'habitants.

Claude LATTA éclaire quelques aspects de l'histoire de la commune pendant l'époque révolutionnaire, en particulier en 1789 et en 1793-1796.

Ensuite il revient à Joseph BAROU de conclure en indiquant quelles ont été les grandes étapes du développement de Savigneux après la Révolution.

PREMIERE PARTIE :

SAVIGNEUX SOUS L'ANCIEN REGIME

-----  
par J. Barou

ORIGINE DE SAVIGNEUX.

Sur le territoire qui est aujourd'hui celui de la commune de Savigneux des découvertes d'objets antiques en plusieurs lieux prouvent qu'il y a une occupation remontant aux premiers siècles : un atelier de potiers à Chantegrelet, des objets en bronze et des poteries découverts près de Bullieu<sup>1</sup>. Le toponyme lui-même, Saviniacus provient du nom d'un domaine gallo-romain.

Les communes actuelles sont, pour la plupart, issues des paroisses de l'Ancien Régime correspondant elles-mêmes à des communautés d'habitants fort anciennes. Pour comprendre la situation actuelle de Savigneux, ses limites territoriales et sa proximité d'avec Montbrison, il est indispensable de connaître son histoire sur le plan religieux. Cette histoire, jusqu'à la Révolution, se confond pratiquement avec celle de son prieuré car Savigneux doit son existence aux disciples de Saint Benoît.

On a peu de précisions sur la fondation du prieuré de Savigneux qui intervient avant l'an mil. Selon Auguste Broutin<sup>2</sup> elle aurait eu lieu en 930 à l'initiative d'un comte de Lyon et de Forez, Gérard ou Arthaud I<sup>er</sup> mais la chartre de fondation ne nous est pas parvenue.

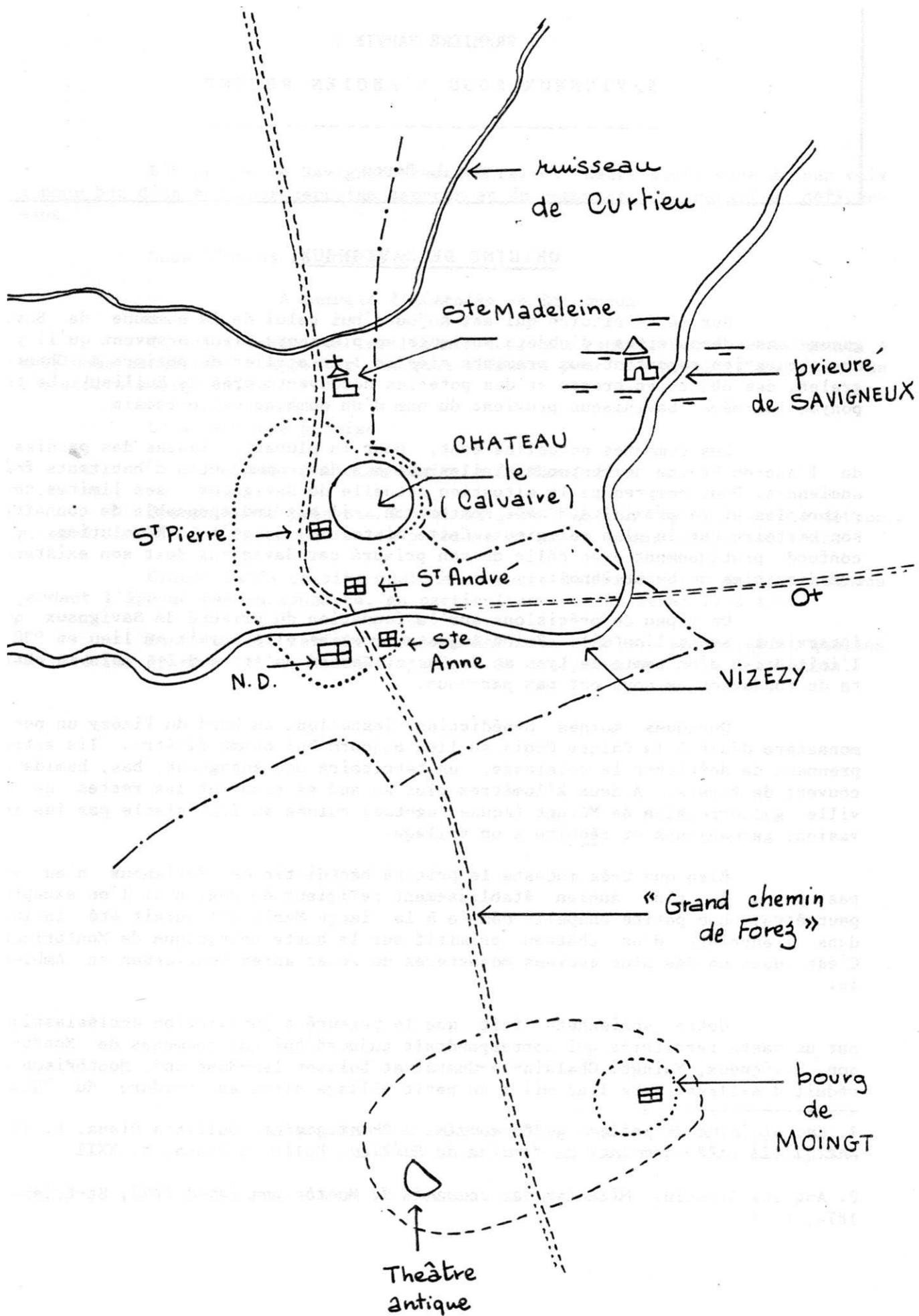
Quelques moines bénédictins installent au bord du Vizézy un petit monastère dédié à la Sainte Croix au lieu aujourd'hui nommé Bicêtre. Ils entreprennent de défricher le voisinage, un territoire peu engageant, bas, humide et couvert de forêts. A deux kilomètres plus au sud se trouvent les restes de la ville gallo-romaine de Moingt (Aquae Segetae) ruinée au III<sup>e</sup> siècle par les invasions germaniques et réduite à un village.

Bien que très modeste le prieuré bénédictin de Savigneux n'en est pas moins le plus ancien établissement religieux de région si l'on excepte, peut-être, une petite chapelle dédiée à la Vierge Marie qui aurait été incluse dans l'enceinte d'un château primitif sur la butte volcanique de Montbrison. C'est aussi un des plus anciens monastères du Forez après Montverdun et Ambierle.

Cette ancienneté fait que le prieuré a juridiction ecclésiastique sur un vaste territoire qui correspondrait aujourd'hui aux communes de Montbrison, Savigneux, Moingt, Chalain-le-Comtal et Boisset-les-Montrond. Montbrison se réduit d'ailleurs vers l'an mil à un petit village situé en bordure du "grand

-----  
1. Une officine de potiers gallo-romains à Chantegrelet, Bulletin Diana, t. VI. Antiquités gallo-romaines au domaine de Bullieu, Bulletin Diana, t. XXII

2. Auguste Broutin, Histoire des couvents de Montbrison avant 1793, St-Etienne, 1874, t. I.



chemin de Forez" près du ruisseau venant de Curtieu, à l'emplacement de l'actuel faubourg de la Madeleine. L'église dédiée à Sainte Marie Madeleine dépend de la paroisse de Savigneux elle-même sujette du prieuré.

Les gens du voisinage utilisent l'église du prieuré et jusqu'en 1115 le prieur exerce directement les fonctions de curé avec un moine comme vicaire. La paroisse ainsi jointe au prieuré de Savigneux est placée sous le vocable de Saint Nizier. Après le XII<sup>e</sup> siècle le prieur reste le curé primitif et nommé à la cure de Savigneux, aux cures des paroisses de Montbrison (Ste-Madeleine, St-Pierre et St-André), de St-Julien de Moingt qui a comme annexe Ste-Anne à Montbrison.

Cependant, le lieu étant sans doute trop inhospitalier, le prieuré n'attire pas autour de lui les habitants des environs. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle il reste isolé contrairement à ce qui se passe en d'autres lieux, à Champdieu par exemple. La population clairsemée reste éparpillée dans des hameaux anciens mais chétifs avec, ici et là, quelques châteaux ou maisons-fortes : Cromirieu (Cremérieux), Foris, Merlieu, Bullieu, Vaure.

En revanche une décision politique va décider du développement de Montbrison. Vers 1075-1080, le comte Arthaud II qui est en conflit avec l'archevêque de Lyon fait bâtir, ou agrandir, le château sur la colline, forteresse qui commande le "grand chemin de Forez". En 1173, le comte de Forez et l'archevêque de Lyon mettent un terme à leur long conflit. Guy II abandonne ses possessions en Lyonnais et Montbrison devient la capitale et le centre de ses états. Une agglomération se forme entre le château et le Vizézy suivant l'axe nord-sud déterminé par le chemin déjà existant. Les paroisses de St-Pierre et surtout de St-André prennent de plus en plus d'importance. Au XIV<sup>e</sup> siècle, Montbrison, en plein essor, atteint une population de plus de 4000 habitants, nombre important pour l'époque et, de 1428 à 1438, s'entoure d'une enceinte fortifiée. Le développement de Montbrison ruine pour Savigneux toutes chances de devenir une ville.

#### LE PRIEURÉ ET LES ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX DU VOISINAGE

Le prieuré de Savigneux passe en 1216 sous la dépendance de la puissance abbaye de la Chaise-Dieu<sup>3</sup> suivant en cela d'autres prieurés foréziens : Montverdun, l'Hôpital-sous-Rochefort, Ste-Eugénie (de Moingt).

Le prieuré a une certaine importance puisqu'il compte trois bénéfices comme ceux de St-Romain-le-Puy ou de Champdieu : celui du prieur, celui du sacristain et un autre dit de la chapelle de St-Thomas alors que nombre d'autres prieurés n'en ont qu'un seul comme Moingt, Gumières, Marcilly, Bard, Sail-sous-Couzan, Rochefort, Montverdun et Feurs (Randans).

Toute la politique des prieurs va consister, au cours des siècles, à essayer de préserver leurs droits sur les établissements religieux voisins. Il en résulte une interminable série de procès avec différents niveaux de procédures et des appels successifs : le comté de Forez, l'abbaye de la Chaise-Dieu, l'archevêché de Lyon, le Saint-Siège à Rome. De temps à autre, quand les plaideurs se lassent, aboutit une transaction.

Notons quelques dates pour situer les principaux différends :

-----  
3. Au XIII<sup>e</sup> siècle, la Chaise-Dieu qui a trois cents moines et de très nombreuses dépendances, non seulement en Auvergne mais aussi dans les provinces voisines et même en Italie et en Espagne.

- 1193 : différend avec les hospitaliers de St-Jean-de-Jérusalem (commanderie dans le faubourg de Montbrison du même nom).

- 1198 : transaction entre Arthaud, prieur de "Savignieu-les-Montbrison" et Pierre, maître et recteur de la maladrerie Saint-Lazare de Moingt ; un moine de Savigneux sera aumônier de Saint-Lazare.

- 1198 encore : conflit entre Guy IV, comte de Forez et le prieur de Savigneux à propos du terrain sur lequel doit être bâtie Notre-Dame de Montbrison. La charte de fondation du chapitre de la collégiale est tout de même promulguée le 5 juillet 1223.

En 1224, l'archevêque de Lyon, Renaud, oncle de Guy IV, donne raison au comte de Forez contre le prieur.

Le prieur en appelle à Rome et demande la démolition de l'église dont le chœur est déjà bâti. Il faut un bref du pape Honoré III, le 7 mai 1225, pour arriver à un arrangement entre les deux parties : le prieur conserve ses droits de patronage, le territoire en question reste (indirectement) à la paroisse de Savigneux, une redevance sera versée par les chanoines de Notre-Dame mais, en contrepartie, le prieur doit accepter la construction de la nouvelle église.

- 1212 : procès intenté contre le "vicaire perpétuel de St-André". En 1423 la paroisse St-André, la plus peuplée de Montbrison n'a pas encore de fonts baptismaux. On n'y célèbre ni les mariages ni les inhumations.

- 1233 : conflit du même type que celui qui avait opposé le prieur aux chanoines à cause de l'hôpital de Montbrison qui est transféré de l'enceinte du château sur la rive droite du Vizézy.

- 1277 : procès entre le prieur et la commanderie de St-Antoine installée près de l'église de la Madeleine à Montbrison.

- 1327 : traité passé entre le prieur et les chanoines à propos du cimetière de Notre-Dame.

- 1431 : procès entre le prieur d'une part, le chapitre de Notre-Dame et les Cordeliers d'autre part pour des questions d'inhumation.

Il y a aussi de fréquents procès entre le prieur et le curé de Savigneux qui utilisent le même sanctuaire : disputes à propos du grand autel qui est réservé au prieur et que l'archevêque de Lyon veut visiter au cours des tournées pastorales, querelle en 1678 au sujet des fonts baptismaux... En 1682 c'est un ormeau planté devant la porte du monastère qui est l'objet du litige : il faut déterminer à qui reviendront les branches après élagage ! D'autres procédures suivent en 1714 et en 1735. En 1751, les moines, sans doute pour accroître leurs ressources, prétendent exercer les fonctions curiales...

Ces querelles qui nous paraissent aujourd'hui bien insignifiantes montrent à quel point, dans la société moyennageuse, les droits étaient imbriqués et combien chacun tenait à ses prérogatives, si minimes fussent-elles.

Les efforts déployés par les prieurs freinent un peu le déclin de Savigneux. Cependant, de procès en transactions, le prieuré perd peu à peu la plus grande partie de son ancienne suprématie. Les paroisses montbrisonnaises s'émancipent, obtiennent fonts baptismaux et cimetière et il ne lui reste à Savigneux qu'une primauté d'honneur.

Notons qu'au XIV<sup>e</sup> siècle, un ancien prieur de Savigneux, Pierre Roger devient pape sous le nom de Clément VI<sup>4</sup>.

En 1414 le prieuré de Valfleury (lieu de pèlerinage, à 5 km de St-Chamond) est annexé par Savigneux. Cette dépendance durera plus deux siècles, jusqu'en 1744, bien que dès 1688 Valfleury soit confié aux Lazaristes et passe donc en fait aux mains de cette congrégation.

En 1466, le prieur de Savigneux est choisi parmi les chanoines de Notre-Dame, ce qui est une manière d'éviter les conflits avec le puissant chapitre de la ville. Le prieur est alors Renaud de Bourbon, fils naturel de Charles II, duc de Bourbon et d'Auvergne et comte de Forez. Renaud est aussi prieur de Montverdun et deviendra ensuite archevêque de Narbonne<sup>5</sup>.

Le prieur suivant est un autre fils naturel du comte de Forez, Hector de Bourbon qui, lui, deviendra plus tard archevêque de Toulouse.

Le prieuré passe en commende<sup>6</sup>. Ce système fait que le prieur ne réside pas sur place et le plus souvent se désintéresse complètement du prieuré se contentant d'en percevoir les revenus. Il se révèle particulièrement néfaste pour les petits monastères qui périclitent rapidement.

Les guerres de religion n'arrangent pas les choses. Selon une note trouvée dans les archives du prieuré l'année 1562 fut particulièrement néfaste :

*...la ville de Montbrison fut mise au sac et au pillage par les hérétiques, qui y commirent les plus inhumaines et barbares cruautés des tirans du paganisme ; particulièrement dans le monastère de Savignieu qui fut ruiné et brulé de fond en comble, avec tout ce qu'il y avait de plus précieux, comme ornemens d'église, reliques et papiers.<sup>7</sup>*

En 1614, les bâtiments sont dans un triste état : *Le couvent du prieuré et les bastimentz d'icelluy sont en danger de ruyne, une partie estant déjà tombée.*

---

4. Pierre Roger, moine de la Chaise-Dieu puis prieur de Savigneux transmet sa charge à Maurice de Châteauneuf, docteur en décrets, grand hôtelier de la Chaise-Dieu le 24 septembre 1324. Cf. Bulletin Diana t. XXXII, n° 1, p.20.

Pierre Roger, originaire de la Corrèze, avait été reçu à l'abbaye de la Chaise-Dieu à dix ans, en 1302. Profès en 1305, il étudie à Paris où en 1323 il reçoit la maîtrise et la licence en théologie. Il est successivement prieur de Savigneux, abbé de Fécamp, évêque d'Arras, archevêque de Sens, archevêque de Rouen, Cardinal (en 1329), enfin Pape de 1342 à 1452 (cf. Pierre-Roger Gaus-sin, *L'abbaye de la Chaise-Dieu 1043-1790* (Brioude, 1967)).

5. On peut voir sa pierre tombale dans le transept sud de l'église de Montverdun dans laquelle il est enterré.

6. Broutin dit que le premier prieur commendataire de Savignieu fut sans doute Renaud de Bourbon. (Broutin, op. cit.)

7. Cité par Broutin, op. cit.

## LA VISITE PASTORALE DE 1662

Le procès-verbal de la visite pastorale effectuée à Savigneux le 19 juin 1662 par Mgr Camille de Neuville, archevêque de Lyon nous montre comment, pratiquement, cohabitent la paroisse et le prieuré :

Comme à Savignieu il y a un prieuré et une paroisse, l'église est divisée en deux parties. Le bas est occupé par les religieux, ou pour mieux dire, il l'estoit autrefois, car le prieuré estoit conventuel et entretenoit onze religieux. Mais ils ont esté transférés à la Chaize-Dieu et il n'y a qu'un sacristain à Savignieu dont le prieuré dépend de l'abbaye susdite de la Chaize-Dieu et est de mesme ordre qui est celuy de Saint Benoist.

Dans la partie de dessus qui est soutenue par un plancher et est moitié carrellée, moitié boisée, le curé fait ses fonctions curiales. Il y a en cette partie un grand autel et une chappelle du costé de l'évangile.

Le Saint Sacrement ne repose point en cette partie, mais seulement sur l'autel du chœur de la partie inférieure de l'église qui est celuy des religieux.

Et procédant à la visite du Saint Sacrement sur led. autel, le chœur et le tabernacle ont esté ouverts par le sacristain, et le St Sacrement a esté trouvé dans un ciboire d'argent. Il y a aussi un soleil d'argent et une pixide pour le saint viatique.

Le luminaire de la paroisse est entretenu d'aumosnes. Le calice n'a que la coupe d'argent. Il y a 2 chazubles, deux devants d'autel et du reste suffisamment.

Sur le grand autel paroissial il y a commission de messes fondée du patronage du prieur de Savignieu. Messire Blaise Soret, curé de St-André de Monbrison, est prébendier. Le service est d'une première messe tous les dimanches. On n'a sceu en dire le revenu.

La confrérie du Rosaire est établie en cet autel dédié à la Croix.

Le nombre des communians est d'environ 200.

Messire Claude Henrys est curé depuis le 22 de juillet 1642. Il a pour revenu une portion de dixme de 300 livres. Ces registres et capacités sont en bon estat.

Le prieur est nominateur.

Les saintes huiles et fonts baptismaux sont en deu estat.

La maison curiale l'est aussy et le clocher est garni de 4 cloches.

Le cimetièrre est déclos et le curé a promis qu'il le ferait clorre à ses dépens.

### LE PRIEURE ET LA PAROISSE AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIECLES

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle le prieuré n'est plus considéré comme un couvent mais, nous dit Broutin, "comme un simple hospice pour deux ou trois moines vieux ou infirmes que l'abbaye de la Chaise-Dieu y envoyait, quand leur âge

ou leur santé imposait le repos, ou demandait un climat plus doux..." Vers 1730, le couvent est presque toujours vide, avec des bâtiments qui menacent ruine et le jardin inculte.

De 1752 à 1755 le prieur est Jean-Charles-François Legros, docteur en Théologie de la faculté royale de Navarre, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris.

Peu à peu les revenus du prieuré diminuent : dîmes et rentes sont vendues. En 1770 il reste seulement les produits du vaste clos qui entoure le couvent, de l'étang voisin qui existait déjà en 1452<sup>8</sup>, d'un pré de 18 métérées<sup>9</sup> situé au lieu-dit Champagne, d'une terre de 12 métérées à Montrouge et de deux domaines : le grand et le petit Vergnon. Les revenus s'élèvent à 8 300 livres mais les charges sont de 7523 livres (notamment les portions congrues à verser aux curés de Savigneux, St-Pierre et St-André) ce qui ne laisse que 777 livres, somme insuffisante pour permettre à trois moines de subsister. Chaque année l'abbaye de la Chaise-Dieu doit verser un secours de 1300 livres à sa filiale de Savigneux.

Parallèlement la paroisse de Savigneux peut alors être considérée comme pauvre ainsi que beaucoup de villages de la plaine. En 1680, elle compte 65 feux et paye moins de 800 livres de taille, 12 livres environ par feu. Les paroisses des monts du Forez sont beaucoup plus imposées : Sauvain, qui a le même nombre de feux, verse le triple, Lérigneux presque quatre fois plus par feu.<sup>10</sup> Cela tient au fait qu'à Savigneux les ordres privilégiés, noblesse et clergé, détiennent directement une part importante des terres, sous forme de grands domaines, et que les journaliers, paysans sans terre, sont nombreux. En outre le climat est malsain (paludisme) à cause d'un terroir mal drainé. Dans la montagne, au climat rude mais salubre, il y a en revanche une forte proportion de petits et de moyens laboureurs, paysans propriétaires de leurs terres.

#### LA SUPPRESSION DU PRIEURÉ

Inévitablement on s'achemine vers la suppression du prieuré. C'est chose faite en 1781. Par décret du 6 septembre, l'archevêque de Lyon Antoine de Montazet supprime le prieuré de Savigneux. Les biens et revenus sont réunis au collège de Montbrison. L'église, le clocher et les cloches sont attribués à la paroisse de Savigneux tandis que les meubles, livres, linges et vases sacrés

8. E. Fournial, *Les villes et l'économie d'échange en Forez aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, 1967, Paris.

9. une métérée équivaut à environ 950 m<sup>2</sup>.

10. Savigneux.- Seigneur : le roi ; 65 feux.

	1680	1681	1682	1683	1684	1685	1686	1687
imposition (en livres)	724	724	759	849	857	780	757	752
moyenne : 12 livres par feu.								

Sauvain (66 feux) :

	1680	1681	1682	1683	1684	1685
imposition (en livres)	2379	2379	2356	2371	2385	2168
moyenne : 35 livres 6 deniers.						

Lérigneux (41 feux) : moyenne 45 livres par feu.

Neufbourg, *Rôle des tailles des paroisses de la généralités de Lyon de 1680 à 1690*, Bulletin Diana, t. XXII, n°5, 1925.

reviennent à la Chaise-Dieu. Titres et bénéfices sont supprimés. Les Oratoriens qui régissent le collège de Montbrison auront annuellement la charge de verser 500 livres à un jeune étudiant choisi par l'abbé de la Chaise-Dieu, devront payer aux curés de St-Pierre et de St-André de Montbrison 500 livres chacun et donner 2 livres de cire à la Chaise-Dieu. Enfin l'archevêque de Lyon se réserve le patronage des cures dépendant auparavant du prieuré. Pour Savigneux l'archevêque choisira le curé parmi trois candidats que lui présenteront les Pères de l'Oratoire de Montbrison.

L'abbaye de la Chaise-Dieu fait, naturellement, opposition à la décision de l'archevêque de Lyon mais n'est pas suivie par son abbé commendataire, Louis-René-Edouard, prince de Rohan, cardinal-évêque de Strasbourg, grand seigneur peu soucieux des intérêts de son monastère auvergnat.

En 1782 un seul moine, nommé Philippe Viaud, réside à Savigneux. Le prieur est alors Jean-Antoine-François-Xavier Donzeau de Saint-Pons aussi curé de Saint-Merry (paroisse parisienne toute proche de Beaubourg). Le dernier prieur sera Antoine Rat de Mondon, vicaire général de Cambrai, avocat en Parlement, professeur en droit canon qui demeure à Paris, au collège de France.

Les Oratoriens prennent possession du prieuré de Savigneux le 7 octobre 1783 en présence de M. Benoît, curé de la Madeleine, et archiprêtre. En 1785 meurt Antoine Rat de Mondon. C'est pour Savigneux la fin de plus de huit siècles de vie monacale. Un Oratorien est désormais chargé de desservir la paroisse de Savigneux. En 1790, le prieuré est vendu avec les biens des Oratoriens. La paroisse est supprimée après le départ du curé constitutionnel.

#### LES CURES DE SAVIGNEUX.<sup>11</sup>

Pierre de Montieu,  
Jean Moulin, 3 déc. 1614,  
Jean Chirat,  
Claude Henrys, 22 juillet 1642,  
Jean Faure, 25 novembre 1678,  
Antoine Roue, 30 décembre 1694,  
Pierre Ribéron, 12 février 1705,  
Jacques Fargeux ou Farges, 18 juin 1737,  
Dorigny, chanoine sacristain de Montbrison, vers 1753,  
Joseph Bouchet, 10 novembre 1763,  
Thève, vers 1778,  
Mathieu Oudet, prêtre oratorien, 1783-1790. Il prête serment le 16 janvier 1791.  
Aimé Staps, prêtre constitutionnel<sup>12</sup>.

#### L'EGLISE DU PRIEURE

L'église primitive datait du XI<sup>e</sup> siècle mais elle fut reconstruite, sauf le chœur, au XIII<sup>e</sup> siècle par le prieur Guillaume de la Roue. Guillaume issue d'une grande famille forézienne était moine de la Chaise-Dieu, il fut prieur de Savigneux de 1233 à 1262 puis ensuite évêque du Puy.

L'église, moins grande mais plus élancée que Notre-Dame de Montbrison était d'une belle architecture gothique. Elle contenait trois nefs. Outre le

11. Abbé Vachet, *Les paroisses du diocèse de Lyon*, Lyon, 1899.

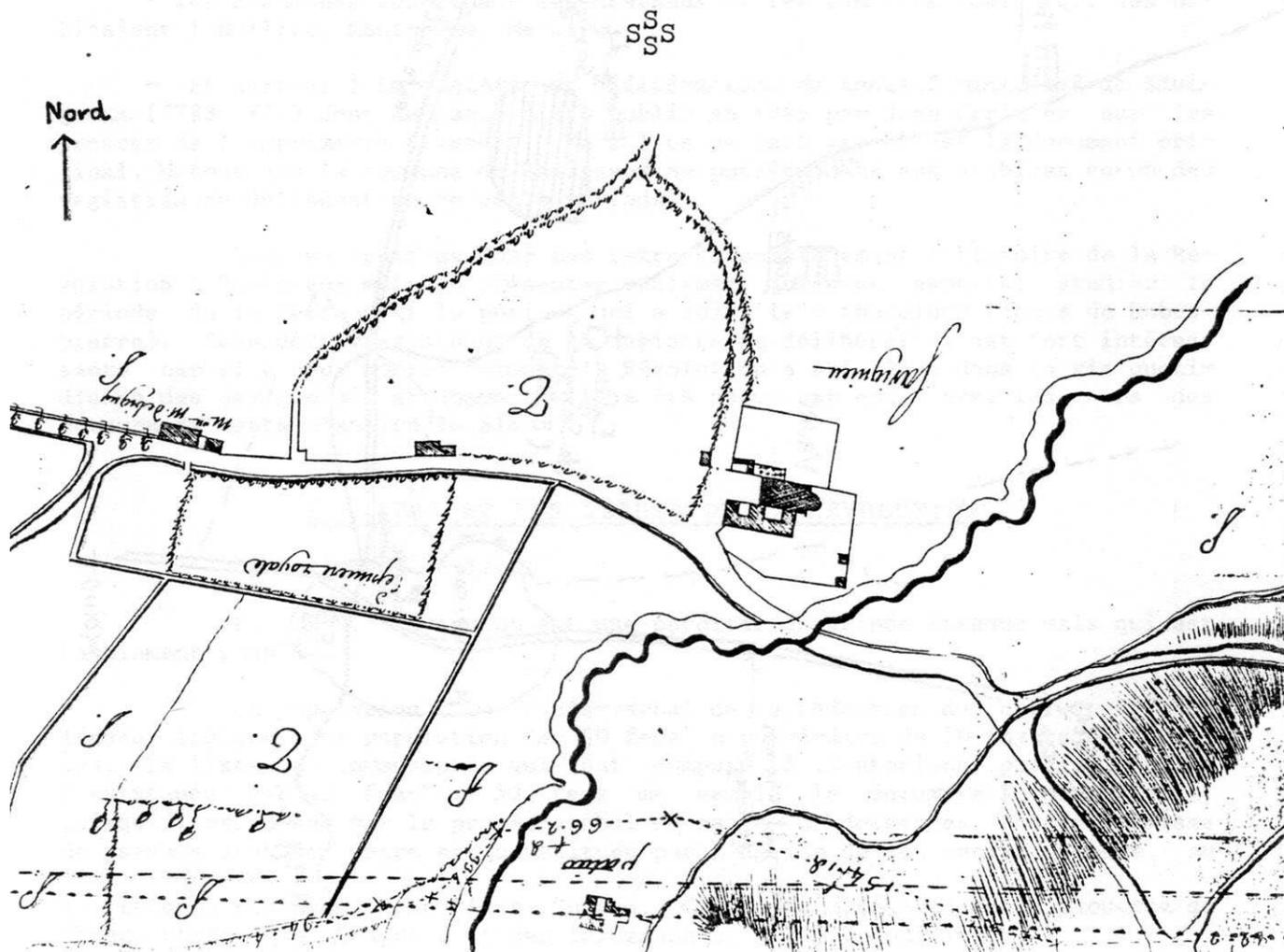
12. Ne figure pas dans l'ouvrage de l'abbé Vachet.

maître-autel réservé au prieur il y avait deux chapelles au bout des nefs latérales, une pour le curé de la paroisse, l'autre dédiée à la Vierge et une troisième chapelle sous le clocher pour le service de la prébende de Saint-Thomas.

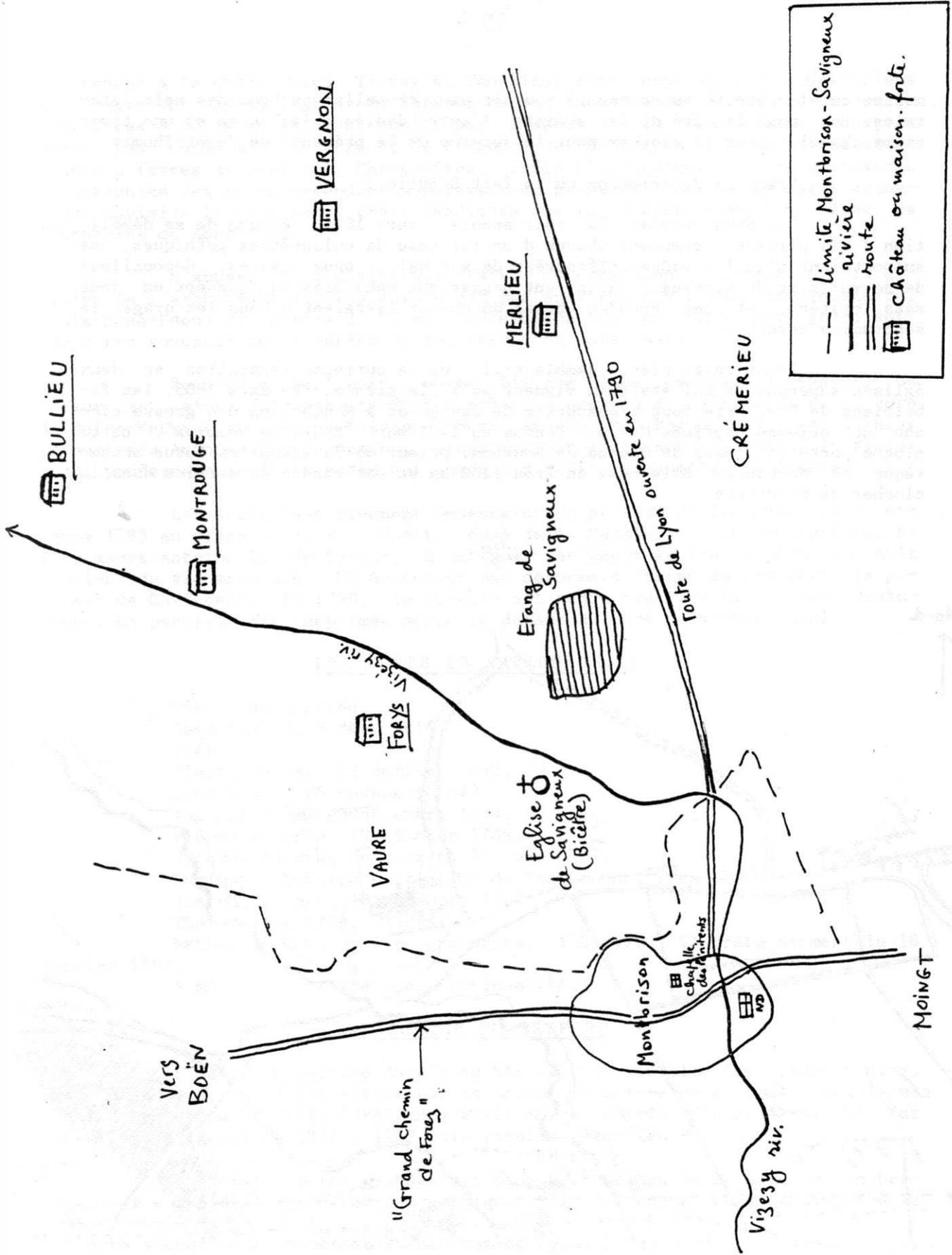
Voici la description qu'en fait Broutin :

"...Nous croyons la voir encore, vers 1825, époque de sa démolition ; ses piliers, composés chacun d'un faisceau de colonnettes gothiques, ne supportaient plus les voûtes effondrées de ses nefs. Deux rosaces, dépouillées de nervures et de vitraux, laissaient passer aux deux bras du transept un jour sans mystère, et les grandes baies du choeur livraient à tous les orages le sanctuaire désert..."

Il ne reste rien, semble-t-il, de la curieuse séparation en deux églises superposées qui était en vigueur au XVIIe siècle. En mars 1803, les fabriciens de St-Pierre font transporter de Savigneux à Montbrison une grosse cloche du prieuré baptisée Marie. Fondue en 1481 par "Etuva le boiteux", cette cloche porte le blason de Renaud de Bourbon, prieur de Savigneux et futur archevêque de Narbonne. Elle pèse environ 1300 kg et est encore en service dans le clocher de St-Pierre.



Le prieuré de Savigneux au XVIIIe siècle d'après un plan de 1775 (archives de la Diana, Montbrison )



DEUXIEME PARTIE :

SAVIGNEUX PENDANT LA REVOLUTION

---

par C. Latta

La période révolutionnaire (1789-99) nous est connue de façon fragmentaire par quelques documents :

- le procès-verbal de la rédaction du cahier de doléances de la paroisse de Savigneux - mais le cahier de doléance lui-même n'a pas été retrouvé par Etienne Fournial et Jean-Pierre Gutton qui ont publié en 1974 et 1975 les cahiers de doléances du Forez<sup>13</sup>.

- les documents concernant les châteaux et les familles nobles qui les habitaient : Bullieu, Montrouge, Merlieu.

- Et surtout : *Le registre de délibérations du conseil municipal de Savigneux (1783-1796)* dont le texte a été publié en 1945 par Jean Cerisier sur les presses de l'imprimerie Brassart. Mais l'on ne sait pas où est le document original. Notons que la commune de Savigneux ne possède dans ses archives aucun des registres de délibération de cette période.

Nous ne pourrons donc pas retracer complètement l'histoire de la Révolution à Savigneux mais en présenter seulement quelques aspects, étudier la période de la Terreur et la période qui a suivi le 9 thermidor (chute de Robespierre). Cependant l'existence de ce registre de délibération est fort intéressante car elle nous montre comment la Révolution a été vécue dans la vie quotidienne des Savignolais et comment elle a été vécue par eux, avec les noms des acteurs de cette histoire locale.

I - 1789 ET LES DEBUTS DE LA REVOLUTION

1) Savigneux en 1789.

En 1789, Savigneux est une paroisse de grande étendue mais qui est faiblement peuplée.

La population : le procès-verbal de la rédaction du cahier de doléance indique une population de "50 feux" c'est-à-dire de 50 foyers ou familles. La liste des communautés qui ont comparu à Montbrison précise, elle, l'existence de 43 feux<sup>14</sup>. 50 feux me semble le décompte le plus fiable, puisqu'il est donné par le procès-verbal du cahier de doléances. Petite paroisse de paysans dont le centre est constituée par l'église de son ancien prieuré, au

13. Etienne Fournial, Jean-Pierre Gutton, *Cahier de doléances de la province de Forez*, St-Etienne, Centre d'études foréziennes, 1974, 2 tomes.

14. Archives Nationales : B III 67.

lieu-dit actuel du Bicêtre. Les fermes sont dispersées sur le territoire de la paroisse. La plupart de ces paysans sont des grangers, c'est-à-dire des métayers.

Depuis la suppression du prieuré, ce sont les prêtres de l'Oratoire du collège de Montbrison qui assurent le service de la paroisse de Savigneux. Il n'y a aucun officier public ou juge puisque lors de la rédaction du cahier de doléances on fait appel à un notaire de Montbrison Georges-Daniel Chavassieu d'Audebert en précisant qu'il est *requis à ces fins, n'y ayant aucun juge pour la dite paroisse ou autres officiers publics*<sup>15</sup>

Plusieurs châteaux ou maisons-fortes sont installées sur le territoire de Savigneux et rassemblent autour d'eux de grands domaines et leurs métairies. Au nord, Bullieu, vaste construction du XVI<sup>e</sup> siècle qui est la propriété des Riverieulx ; le château de Montrouge, manoir du XVI<sup>e</sup> siècle lui aussi, flanqué de ses tours rondes : il appartient depuis deux siècles aux Chirat de Montrouge. En 1789, le propriétaire du château est Jean Raymond Chirat de Montrouge, âgé de 58 ans et qui occupe à Montbrison la charge de lieutenant criminel du bailliage.

Le château de Merlieu, situé à 3 km de Montbrison, sur l'actuelle route de Feurs, date du XVI<sup>e</sup> siècle. Il offre un corps de bâtiment central avec deux ailes perpendiculaires terminées par une tour ronde. Il appartient à la famille Puy du Périer, famille montbrisonnaise très étendue et divisée en nombreuses branches (Puy de Mussieu, Puy du Rozeil, Puy de la Bâtie). Les propriétaires en sont, en 1789, Jeanne Puy du Périer veuve d'Etienne de Meaux et ses deux fils : Durand Antoine de Meaux, écuyer, lieutenant du bailliage et Camille de Meaux, dit le Chevalier de Merlieu.

Il y a aussi le domaine de Forys qui appartient à Claude Salles, homme de loi à Montbrison et le château du Vergnon, domaine de César Bonnefoy, médecin.

## 2) La préparation des Etats Généraux :

Le 8 août 1788, le roi Louis XVI avait convoqué les Etats Généraux pour le 1<sup>er</sup> mai 1789. Le 17 février 1789, une ordonnance du bailli de Forez, le marquis de Rostaing fixa l'assemblée préliminaire du Tiers-Etat de la province à Montbrison à la date du 9 mars et l'assemblée générale des trois ordres à celle du 16 mars. Cette ordonnance du marquis de Rostaing - très populaire en Forez car il avait participé à la guerre d'Amérique aux côtés de Lafayette et de Rochambeau - fut lue à Savigneux au prône de la messe paroissiale et ensuite devant l'église le dimanche 22 février par Mathieu Oudet, prêtre de l'Oratoire et curé de Savigneux.

L'assemblée de la paroisse se tint le 8 mars, devant l'église de Savigneux, en présence de George-Daniel Chavassieu d'Audebert, dont nous avons parlé. Imaginons après la messe, les paroissiens de Savigneux se rassemblant devant le porche de l'église ; une table a été installée pour le notaire de Montbrison venu enregistrer leur vote et leurs doléances. Dans les campagnes, les électeurs de chaque paroisse se réunissaient en assemblée primaire et désignaient directement leurs délégués à l'assemblée du bailliage. Pour être électeur, il fallait avoir 25 ans et être inscrit au rôle des impositions.

---

15. Procès-verbal de la rédaction du cahier de doléances.

A Savigneux, ils sont 19 "comparants" : le procès-verbal de la rédaction du cahier de doléances nous donne leurs noms : Antoine Olivier, syndic, c'est-à-dire responsable de la municipalité mise en place en 1788 par l'assemblée de département créée à Montbrison en 1787 et présidée par le marquis de Rostaing. Donnons les autres noms : Mathieu Joanard, André Biesse, E. Cortez, Antoine Poyade, André Lombardin, J. Baptiste Sonyer, Antoine Lafond, André Boyer, Louis Thinet, Antoine Bouchet, Michel Quard, Georges Romain, Henri Mailard, Jean Lafond, Jean Pruid, Jacques Vacher, Jean Lombardin, Jean Maraudon<sup>16</sup>. Cinq d'entre eux (soit 26 %) ont su signer.

Malheureusement, le cahier de doléances de Savigneux est perdu. On peut supposer qu'on y prend quelques unes des revendications que l'on trouve dans celui du Tiers Etat du Forez : la réunion régulière des Etats Généraux chargés de voter l'impôt, l'égalité fiscale, la suppression des gabelles, la réorganisation de la justice, l'encouragement de l'agriculture, l'uniformisation de la dîme et la suppression du casuel. Mais il nous manque les doléances locales...

Nous avons cependant les noms des deux délégués élus de Savigneux : Mathieu Joanard et André Biesse, tous deux laboureurs (paysans propriétaires de leur attelage) et qui surent signer de leur nom le procès-verbal de leur élection. Dès le lendemain, 9 mars, Mathieu Joanard et André Biesse prirent le chemin de Montbrison pour se rendre à l'assemblée du Tiers Etats du bailliage. Ils trouvèrent une ville en grand remue-ménage car les délégués des trois ordres affluaient de toutes parts :

- les 738 délégués du Tiers Etat se réunirent dans la chapelle des Pénitents sous la présidence de Durand-Antoine de Meaux, lieutenant général du bailliage. Mais les délégués se trouvèrent trop nombreux et se réduisirent au quart par voie d'élection. Nous avons les noms des 186 délégués restants qui firent la synthèse des 292 cahiers de doléances et rédigèrent un cahier unique. Mais ni Mathieu Joanard, ni André Biesse ne figurent parmi les 186 : ils étaient revenus à Savigneux...

- Notons aussi que, parmi les comparants du Second Ordre, trois Savignolais étaient aussi venus à Montbrison : Camille de Meaux, chevalier de Merlieu et sa mère Jeanne Puy de Périer, veuve d'Etienne de Meaux ainsi que Claude César de Riverieux de Saint-Nizier, seigneur de Bullieu (les Chirat de Montrouge ne sont pas comparants, preuve que leur noblesse n'avait pas été reconnue par le pouvoir royal). Les membres de la Noblesse se réunirent dans le couvent des Cordeliers (hôtel de Ville actuel de Montbrison).

- Enfin le curé de Savigneux, Mathieu Oudet était venu du collège participer aux délibérations du Clergé réuni dans la salle de la Diana.

Quel écho les délibérations de Montbrison eurent-elles à Savigneux ? Nous n'en savons rien. Signalons cependant que les délibérations des trois ordres furent marquées par un enthousiasme et une unanimité qui nous semblent parfois étonnants : la volonté réformatrice est générale. Un grand mouvement commence...

Jusqu'en 1793 nous ne savons que peu de chose sur la révolution à Savigneux. Trois faits sont, cependant, à signaler :

16. Nous avons souligné les noms que l'on retrouve aujourd'hui dans l'annuaire des P.T.T. de Savigneux (31 %), simple indication - intéressante - mais non preuve d'une descendance des "comparants" de 1789.

- Mathieu Oudet, curé de Savigneux, prête serment à la Constitution Civile du Clergé, votée par l'Assemblée Constituante et qui réorganise l'Eglise de France. Ce serment est prêté le 16 janvier 1791 dans l'église de Savigneux, en application du décret du 27 novembre 1790. L'attitude de Mathieu Oudet rejoint celle du clergé des campagnes foréziennes qui a massivement prêté le serment (89 % dans le district de Montbrison) mais s'oppose à celle du clergé montbrisonnais qui, en majorité, refuse le serment ; sur 54 prêtres ou religieux qui résidaient à Montbrison seulement 12,9 % prêtèrent serment. Parmi ceux-ci il y avait les prêtres de l'Oratoire - dont Mathieu Oudet faisait partie - et qui étaient fortement teintés de jansénisme, donc opposés à Rome.

Le curé de Savigneux maintint son serment même après la condamnation pontificale de Pie VI en avril 1791 alors que 11,8 % du clergé jureur se rétractait dans le district de Montbrison.

- les biens d'Eglise ont été confisqués par la nation le 2 novembre 1789. Une première série de biens nationaux est vendue aux enchères en 1790 et 1791. A Savigneux, vingt ventes ont lieu et rapportent une somme globale de 71 610 livres. Ce sont uniquement des parcelles de terres, pâquiers et prés qui appartenaient aux Ursulines et au Chapitre des chanoines de Notre-Dame ainsi que diverses prébendes. La presque totalité des parcelles a été achetée par des bourgeois, hommes de loi et petits nobles de Montbrison. Les lots étant importants - et donc trop chers pour eux - ces ventes n'ont guère profité aux paysans de Savigneux<sup>17</sup>.

- De février à septembre 1793, Montbrison est pratiquement aux mains des royalistes. De juin à septembre, la capitale du Forez est en état de rébellion ouverte et soutient la révolte "fédéraliste" de Lyon. Mais dans les campagnes voisines, on est plus réservé et plus favorable à la Révolution : lors de l'assemblée du 24 juin 1793 qui se tient dans la collégiale Notre-Dame de Montbrison pour décider si l'on va ou non soutenir les Lyonnais et leur envoyer des délégués, les "patriotes" venus des communes voisines s'opposent aux royalistes montbrisonnais. Les délégués de Savigneux - nous ne connaissons malheureusement pas leurs noms - se retirent comme ceux de nombreuses paroisses voisines<sup>18</sup>.

## II - SAVIGNEUX PENDANT LA TERREUR

### 1) Les Jacobins au pouvoir :

Le registre de Savigneux dont nous possédons le texte dans l'édition de J. Cerisier commence le 12 novembre 1793. L'insurrection "fédéraliste" est vaincue en Forez depuis deux mois. Les républicains dirigés par Javogues sont entrés à Montbrison le 13 septembre 1793 après être passés par Sury, Montrond, Chazelles et Feurs. Ils ont rejoint une colonne qui, venant de Boën, était arrivée quatre jours auparavant.

Javogues met en place de nouvelles municipalités. A Savigneux la municipalité a été installée le 24 novembre 1793 : *la séance a été ouverte par les cris de vive la république une et indivisible, vive la liberté, vive*

17. Cf. Francisque Ferret : *La vente des biens nationaux dans l'arrondissement de Montbrison* (Bull. Diana, t. L, n°6,7 et 8, 1988).

18. Etienne Brossard : *Histoire du département de la Loire pendant la Révolution 1789-1799*, t. II, p. 110).

l'égalité<sup>19</sup>. Le scrutateur a été Aimé Stapts qui a prêté serment ainsi que les citoyens présents au nombre de plus de cinquante.

Antoine Olivier a été élu maire par 39 voix sur 51 votants (élection au suffrage direct). André Biesse est devenu officier municipal (40 voix), Antoine Joannin, secrétaire greffier (48 voix), André Faure, Benoît Bouchet et Louis Thinet, notables (à l'unanimité). Quant à Aimé Stapts, il est élu officier public à la majorité et Mathieu Joannard est procureur de la commune. Remarquons que l'on retrouve le nom du syndic de 1789 comme maire (Antoine Olivier) et ceux des deux délégués à l'assemblée du Tiers Etat de Montbrison (Biesse et Joannard).

Qui sont ces élus ? Pour la plupart de simples paysans : le maire Antoine Olivier est un granger (métayer) du domaine des Chassain de Marcilly ; André Faure est fermier des Riverieulx, André Biesse est lui aussi un granger. Antoine Joannin est meunier. Quant à Aimé Stapts, c'est le dernier curé de Savigneux, curé constitutionnel, raillié à la Révolution. Les élus municipaux sont de sincères républicains, ils adhèrent à la république jacobine, mais, nous le verrons, avec modération, avec le sens de la mesure qui caractérise souvent les hommes de la terre.

## 2) Les tâches administratives et économiques.

La municipalité remplit d'abord un certain nombre de tâches administratives :

- organisation des élections, établissement et conservation des registres des naissances, décès et mariages de 1793 qui sont envoyés au district ce 29 pluviôse l'an deux de la République une indivisible et démocratique.

- établissement d'un recensement (Tableau des feux et individus existants dans notre commune, 29 pluviôse an II).

- confection du rôle des impositions.

- délivrance des certificats de civisme, ce qui a évidemment un sens plus politique.

- des décisions à caractère économique et social sont également prises : le 4 messidor an II, en application d'un arrêté du comité de salut public et de la loi du Maximum, le conseil général de la commune fixe le prix ordinaire de la journée de moisson à quinze à seize sols pour la petite journée et une livre quatre sols pour la journée ordinaire<sup>20</sup>.

- la municipalité reçoit les "pétitions" des "indigents" et des "victimes de la grêle" qui demandent des secours et décide de ceux qui seront accordés. En pluviôse an II, Mathieu Joannard et Antoine Joannin sont chargés de fixer quels seront distribués aux "parents" de ceux qui sont au service de la patrie. Le 29 prairial an II une somme de cent onze livres et 19 sols de secours est versée à Louise Chazal, dont le mari, Barthelemy Breton combat au

---

19. Toutes les citations de cette deuxième partie sont extraites de Jean Cerisier : *Registre des délibérations de la commune de Savigneux... commencée le 12 novembre 1793 et fini le 21 germinal an IV ou 10 avril 1796* (Montbrison, imprimerie Eleuthère Brassart, 1945).

20. Nous ne savons pas à quelle durée correspondaient ces "journées".

12<sup>e</sup> bataillon des Vosges dans les armées de la République.

- la municipalité applique aussi les réquisitions décidées par le Directoire de Montbrison : ainsi le 19 messidor an II, la commune de Savigneux est-elle requise de fournir 200 quintaux de seigle.

### 3) Aspects de la Terreur à Savigneux.

- Les biens des "aristocrates" sont mis sous séquestre ainsi que l'ordonne un arrêté des représentants du peuple dans le département de Rhône-et-Loire : *les municipalités sont chargées de faire séquestrer les immeubles des conspirateurs et personnes suspectes.* Ainsi sont mis sous séquestre les biens des Riverieulx de Saint-Nizier (Bullieu), des Chirat de Montrouge, des de Meaux de Merlieu, les trois grandes familles de Savigneux qui ont pris le parti de la Contre-Révolution. Deux de ces familles ont d'ailleurs payé cher leur participation à l'insurrection royaliste : quatre membres de la famille de Riverieulx ont été victimes de la Révolution : deux d'entre eux au moins avaient participé à la défense de Lyon et ont été fusillés dans la plaine des Brotteaux. Quant à Durand-Antoine de Meaux, ancien lieutenant général du bailliage, il fut condamné par la Commission militaire et révolutionnaire de Feurs et fusillé à Feurs le 28 décembre 1793. Son frère Camille de Meaux (le Chevalier de Merlieu) avait pris très tôt le parti de la contre-révolution, il fut guillotiné à Lyon le 25 novembre 1793<sup>21</sup>.

Notons aussi que furent séquestrés les biens d'autres familles ayant des propriétés sur Savigneux : les Chassain de Marcilly, Boussard d'Hauteroche, Durozier, Des Portes, Jamier<sup>22</sup>, Bonnefoy<sup>23</sup>, Staron de l'Argentière.

Ces biens ainsi mis sous séquestre devaient être protégés contre le pillage et le vol. La municipalité établit donc des "gardiens" : par exemple Jean Marie Desgalle, tailleur de pierre, âgé de 28 ans, *citoyen domicilié à Montbrison* est nommé le 12 novembre 1793 *garde pour le château de Vergnon et ses dépendances : il ne doit souffrir aucune dégradation ou dilapidation... lui-même est responsable sur toutes ses facultés, de tout ce qui pourrait par sa faute ou sa connaissance être pillé ou essuyer quelque dommage, cela même sous peine d'être poursuivi comme voleur d'effet public.*

- Un autre aspect de la Terreur fut, on le sait, la politique anticléricale de la Convention. Elle apparaît peu dans les registres du conseil municipal de Savigneux. Cependant, en thermidor de l'an II, nous avons relevé une violente diatribe contre le "fanatisme" :

*Le conseil général de Savigneux... considérant que le fanatisme respire encore dans cette commune, qu'il cherche à relever sa tête hydeuse (sic), qu'il cherche à répendre une souffle pestiféré sur la souveraineté de peuple, considérant que le fanatisme a été de tout temps ennemi de la liberté et de l'égalité et considérant que le dimanche est encore respecté comme jour de repos alors que le décadi a été institué, deux citoyens - Antoine Joanin et Claude Genevrier - sont désignés pour surveiller ceux qui contreviendraient au respect du décadi comme jour de repos.*

21. Cf. ci-contre tableaux généalogiques I et II.

22. Blaise Jamier, ancien maire de Montbrison rallié aux "Muscadins" avait été élu en 1789 député du Tiers Etat aux Etats Généraux.

23. Placé sur la liste des émigrés.

Mais ce zèle antireligieux semble avoir été cependant modéré : lorsque les Représentants donnent l'ordre de porter au district l'argenterie qui est dans l'église, les Savignolais ne se pressent pas d'obéir (peut-on dire qu'ils "traînent les pieds" ?). Aussi le 20 nivôse an II une troupe d'une vingtaine de jacobins montbrisonnais brise-t-elle les portes de l'église pour s'emparer de cette argenterie et la porter au district.

On sent les réticences de la municipalité de Savigneux dans deux autres circonstances :

- Un arrêté de Javogues, reçu à Savigneux le 20 nivôse an II, prescrit *la démolition des châteaux forts et maisons de luxe qui sont dans la commune de Savigneux* et ceci dans un délai de 8 jours. La municipalité est visiblement embarrassée : elle *manque de bras* pour pratiquer cette démolition, et demande un délai et des explications complémentaires. Autant dire que - fort heureusement d'ailleurs pour le patrimoine historique - cette démolition ne commença jamais.

D'autre part, la Convention Nationale (décret du 7 pluviôse an II) ordonne le dessèchement des étangs, sans doute dans un but d'amélioration de l'hygiène publique et peut être aussi parce que les étangs étaient souvent la propriété de domaines nobles et étaient réclamés par les paysans qui accusaient les Nobles d'accaparer de bonnes terres et de les enlever à la culture. A plusieurs reprises les étangs sont vidés par les paysans : le 15 pluviôse an II *les autorités sont averties que des malveillants ont lâché trois étangs pour voler le poisson* et les autorités se transportent sur les lieux et font reboucher la bonde des étangs.

Mais là encore la municipalité jacobine de Savigneux n'est pas très enthousiaste, fait traîner les choses et estime *qu'il serait à propos de conserver trois étangs soit pour l'abreuvement des bestiaux, soit pour le noyage des chanvres.*

Au total que peut-on dire de cette période ? Que peut-on constater ?

- l'adhésion de la majorité des habitants à la Révolution. N'oublions pas que les paysans de Savigneux sont des "grangers", c'est-à-dire des métayers travaillant sur les grands domaines. La Révolution, en supprimant les droits seigneuriaux a emporté l'adhésion des paysans, d'autant plus que les luttes religieuses ne semblent pas avoir ici trop envenimé la situation.

- Mais le ton général est à la modération. On adhère à la République mais l'on sait éventuellement résister par l'inertie aux exigences du pouvoir central.

### III - APRES THERMIDOR

Le registre des délibérations de Savigneux ne fait aucune allusion aux événements du 9 thermidor an II, date, on le sait de la chute de Robespierre. La vie continue, avec les mêmes problèmes : les livraisons et les réquisitions de grains, la perception des impositions, l'observation du décadi, les secours à verser aux indigents (par exemple, le 30 thermidor an II des secours sont versés à 23 habitants *tous portés sur la liste des indigents de cette commune.*

## 1) Le retour des aristocrates

La fin de la Terreur au niveau national est suivie du retour des "aristocrates" : propriétaires, nobles poursuivis comme suspects, partis par prudence ou émigrés. Ils obtiennent généralement la levée du séquestre mis sur leurs propriétés. Claude Pupier de Brioude, qui possède des terres à Savigneux obtient *la levée de tout séquestre apposé sur ses biens*. Nous sommes le 29 fructidor an II, soit un mois et demi après la chute de Robespierre. Le 24 vendémiaire an III, c'est au tour de Riverieulx de Saint Nizier de réapparaître à Savigneux et de rentrer en possession de Bullieu : *en conséquence, tous fermiers, gardiens, séquestres sont tenus de leur rendre compte de leur gestion*. Et nous voyons donc ensuite défiler les grands - ou moyens - propriétaires terriens de Savigneux venus récupérer leurs domaines : Mme Gémier des Périchons ; Claude Salles, homme de loi qui vient d'être libéré de la prison de Montbrison et qui retrouve son domaine de Forys ; Jean Raymond Chirat de Montrouge ; les héritiers de Théodore Durozier. Pour eux tous les séquestres sont levés ; ils retrouvent leurs biens.

Cependant lorsque revient à Savigneux le docteur Bonnefoy, médecin et propriétaire du château du Vergnon, qui avait émigré, on lui signale qu'il ne peut reprendre possession de son château *abfermé par la nation* et que *ses meubles et effets ont été vendus à son préjudice au profit de la nation*. Il lui est enjoint de fixer son domicile à Montbrison à charge pour lui de faire sa soumission en la maison commune dudit lieu pour y rester sous sa surveillance et se présenter toutes les fois qu'il sera nécessaire.

## 2) Le renouvellement de la municipalité.

Le 22 germinal (avril 1795), on procède au renouvellement de la municipalité. En fait, il n'y a pas de grands changements : certes, le maire change : on peut penser d'Antoine Olivier qui avait personnifié la période jacobine qu'il n'était plus l'homme de la situation. Mais il reste membre du conseil municipal ; et les deux maires qui lui succèdent, Louis Thinet puis André Biesse ont fait partie de son conseil municipal. André Biesse a même été en 1789 le délégué de Savigneux à l'assemblée du Tiers Etat de Forez.

En fait, c'est un peu le retour progressif aux jours ordinaires... A Savigneux, la Révolution est finie...

\*  
\*\*\*  
\*

De cette étude - certes lacunaire - de la Révolution à Savigneux, plusieurs conclusions - au moins provisoires - peuvent être dégagées :

1) La continuité de l'administration municipale, formée de métayers qui sont favorables à la Révolution mais se gardent de tout excès. L'un d'eux domine la période : Antoine Olivier : ne serait-ce pas, M. le Maire, un bon moyen de marquer cette année du Bicentenaire que de donner à une rue de Savigneux le nom de ce paysan oublié ?

2) La fermeté républicaine mais aussi la modération de cette équipe d'hommes qui assure pendant toute la période la vie de la communauté savignolaise. Cette modération on le voit dans leur résistance - par inertie administrative - à certaines demandes de Javogues. On peut noter aussi l'humanité de ces administrateurs qui ont un souci constant de secourir les pauvres ou les familles des soldats.

3) Les grands propriétaires sont nombreux avant la Révolution : certains s'engagent dans la contre-révolution. Ils le paient cher. Les Riverieulx et les de Meaux ont plusieurs membres de leur famille guillotisés ou fusillés à Feurs ou à Lyon.

4) Au point de vue économique, la situation est difficile : l'importance des secours que l'on doit donner aux indigents le montre suffisamment. Et la vente des biens nationaux n'a guère profité aux paysans.

5) Enfin, on a, à Savigneux, l'écho - un peu assourdi - des grands événements extérieurs : la réunion des Etats Généraux, la révolte fédéraliste de Lyon à laquelle Savigneux - à l'inverse de Montbrison - n'adhère pas, la défense de la "patrie en danger".

Finalement, la Révolution à Savigneux, c'est - sans drame - l'avènement d'une démocratie rurale. Les métayers qui assument, dans leur majorité, les fonctions municipales, se sont révélés capable d'administrer leurs affaires - eux qui étaient avant 1789 dans l'étroite dépendance des propriétaires. C'est, pour eux, l'apprentissage de la vie publique, l'apprentissage de la liberté. On rejoint ici ce qui donne son sens à la célébration du Bicentenaire de la Révolution française : s'il a eu cet éclat, en France et dans le monde, c'est qu'il est un peu l'anniversaire de la liberté.

SSS

## SAVIGNEUX DE LA REVOLUTION A NOS JOURS

---

par J. Barou

### L'ASILE DES FRERES DE SAINT-JEAN-DE-DIEU

En 1825, les bâtiments du prieuré qui subsistent encore vont recevoir une nouvelle destination. Les frères hospitaliers de St-Jean-de-Dieu y installent un asile pour les aliénés et les épileptiques. Avant la Révolution cet ordre fondé au XVII<sup>e</sup> siècle en Espagne, avait, dans le royaume de France et ses colonies, la charge de quarante hôpitaux. Il fut reconstitué en 1819. L'asile de Savigneux fut une de ses premières maisons après deux établissements pour les aliénés en Lozère.

L'établissement de Savigneux est dirigé par le Père Pautard, prêtre français ordonné à Rome et l'un des quatre premiers français de l'ordre après sa reconstitution en France. L'asile doit fermer ses portes après quelques mois à la suite d'une grave épidémie de typhus .

"Le Père Pautard, le premier prêtre des religieux français de Saint-Jean-de-Dieu, qui n'a guère plus de trente ans, déclare aux frères que le moment est venu d'accomplir jusqu'au bout leur voeu d'hospitalité : la mort pour Dieu et pour le prochain, que les missionnaires vont chercher bien loin dans les pays infidèles, ils vont sans doute la trouver en servant les malades atteints par le fléau. Tous font avec joie le sacrifice de leur vie ; huit d'entre eux succombent... ; le Père Pautard, après avoir soigné, administré et enterré son propre père, qui est frère-donné, et plus de la moitié de la population de l'hospice (sept religieux et quatre-vingt malades), est frappé lui-même par l'épidémie ; il surmonte d'abord les premières atteintes du mal, continue à visiter les infirmeries, à soigner les malades et à leur donner les derniers sacrements ; quand il ne peut plus marcher, il se fait porter auprès des mourants..."<sup>24</sup>

Après la mort du Père Pautard, dès la fin de l'épidémie, les rescapés sont transférés à l'hospice de Champagneux, à la Guillotière, près de Lyon. A Savigneux restera seulement un nom : le prieuré sera désormais appelé "Bicêtre" par analogie avec Bicêtre, village de la région parisienne (commune du Kremlin-Bicêtre, Val-de-Marne) possédant un important hospice pour les aliénés. Le prieuré devient une habitation particulière. Il reste un beau portail de pierre avec une date gravée : 1723.

En 1830 les ruines sont la propriété du sieur Zanoly, de Montbrison, entrepreneur de bâtiments. Il en vend progressivement tous les matériaux jusqu'à la complète disparition de l'église. En 1850, selon Ogier, une "magnifique ferme" est installé dans les dépendances du prieuré. Mais depuis le Concordat (1801) Savigneux n'est plus paroisse (son territoire étant rattaché aux deux paroisses montbrisonnaises : Notre-Dame et St-Pierre); elle n'a pas d'école et seulement 465 habitants.

### LA COMMUNE DE SAVIGNEUX

Pendant des siècles Savigneux n'a existé en tant qu'entité territoriale qu'à cause de son prieuré et de la paroisse qui y était annexé. La dispa-

---

24. Jean Monval, *Les frères hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu*, (B.Grasset, 1950), p.98-99).

rition du prieuré l'amène bien près de la disparition tout court. Au XIXe siècle il est plusieurs fois question de la suppression de la commune ou de rectifications des limites au profit de Montbrison mais rien n'aboutit.

Trois facteurs vont éviter à Savigneux de disparaître en tant que commune :

- le percement de la route Montbrison-Montrond vers 1790. Il entraîne au siècle suivant un début d'urbanisation le long du tracé.

- l'arrivée du chemin de fer, en 1866 et la construction de la gare.

- enfin l'industrialisation. Savigneux possède un territoire vaste et plat qui fait cruellement défaut à Montbrison. Le canal du Forez contribue aussi à assainir le terroir qui est plus agréable qu'au temps où quelques moines bénédictins s'étaient arrêtés tout près du Vizézy.

Des industries s'implantent tôt : les anciennes tuileries près de la route de Feurs, des minoteries, des scieries, puis en 1917, l'installation des établissements Chavanne-Brun (aujourd'hui CLECIM).

Cependant Savigneux doit surmonter handicaps importants :

La commune souffre encore de ne pas avoir un vrai noyau urbain, un centre historique ou un bourg comme Champdieu ou Moingt. Son patrimoine historique - qui a été considérable - a disparu à l'exception des châteaux (propriétés privées) et le site de l'étang, étang qui est un des plus anciens du Forez).

La proximité de Montbrison est aussi sans doute un gêne pour le développement de Savigneux. Mais là nous quittons l'histoire pour entrer dans le domaine du débat politique...

#### RECONSTITUTION DE LA PAROISSE DE SAVIGNEUX

Puisque nous avons commencé l'histoire de Savigneux en évoquant son prieuré, finissons avec sa situation religieuse au XXe siècle. En 1910, pour tenir compte de la progression de la population et de l'importance nouvelle de la commune et à la suite d'une pétition signée d'un grand nombre d'habitants demandant "une paroisse et un prêtre" le cardinal-archevêque de Lyon décide la reconstitution de la paroisse. Le 15 décembre une commission d'archiprêtres présidée par le chanoine Berthelot, curé de Notre-Dame se réunit à Montbrison puis se transporte à Savigneux pour fixer les délimitations de la nouvelle paroisse.

Dans le même temps l'autorité diocésaine désigne l'abbé Planchet, qui était vicaire à Notre-Dame, comme premier curé de la nouvelle paroisse". Une nouvelle église est bâtie en 1912 - le clocher prévu n'a jamais été construit - de style pseudo-roman. Elle est placée sous le vocable de Notre-Dame. Ainsi, curieusement, la nouvelle paroisse de Savigneux devient-elle la fille des paroisses de Montbrison alors que l'ancienne église de Savigneux avait été l'église-mère de toutes les paroisses de la ville. Curieux clin d'oeil de l'histoire...

Tableau I :

Les victimes de la Révolution  
dans la famille de RIVERIEULX

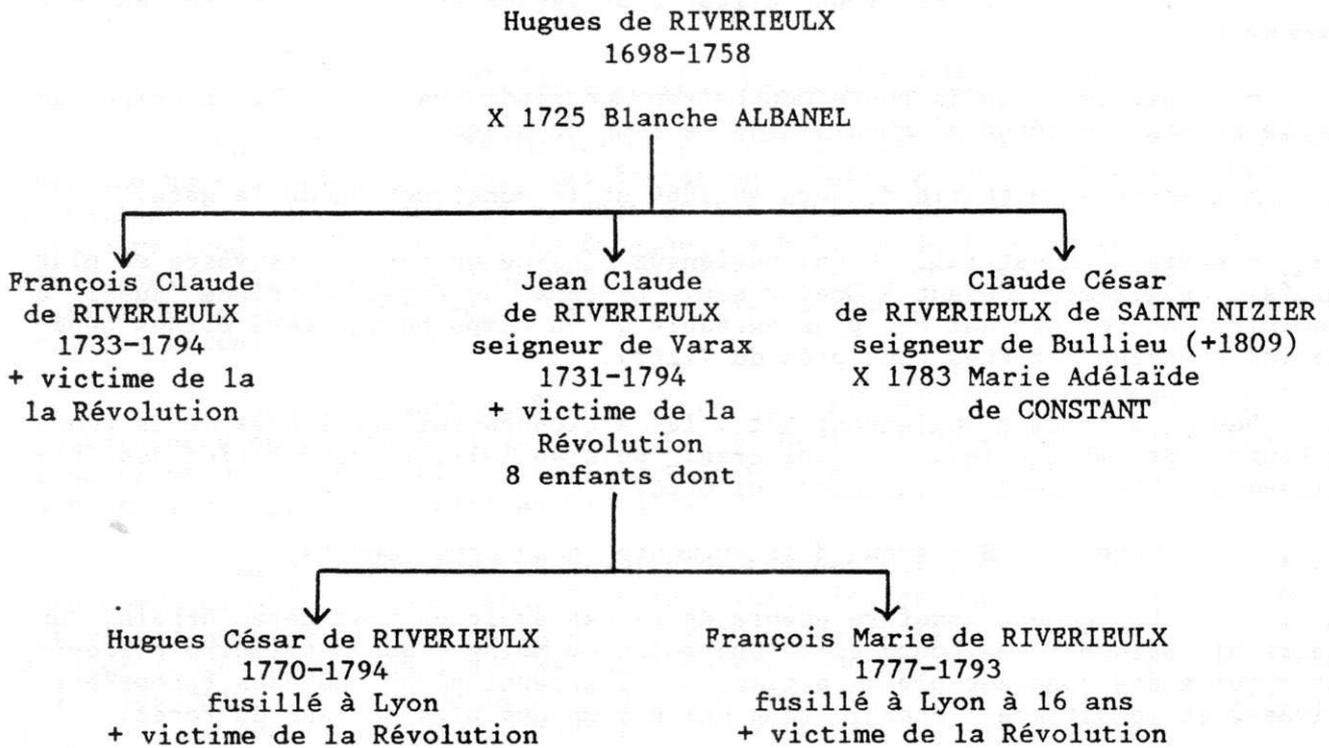
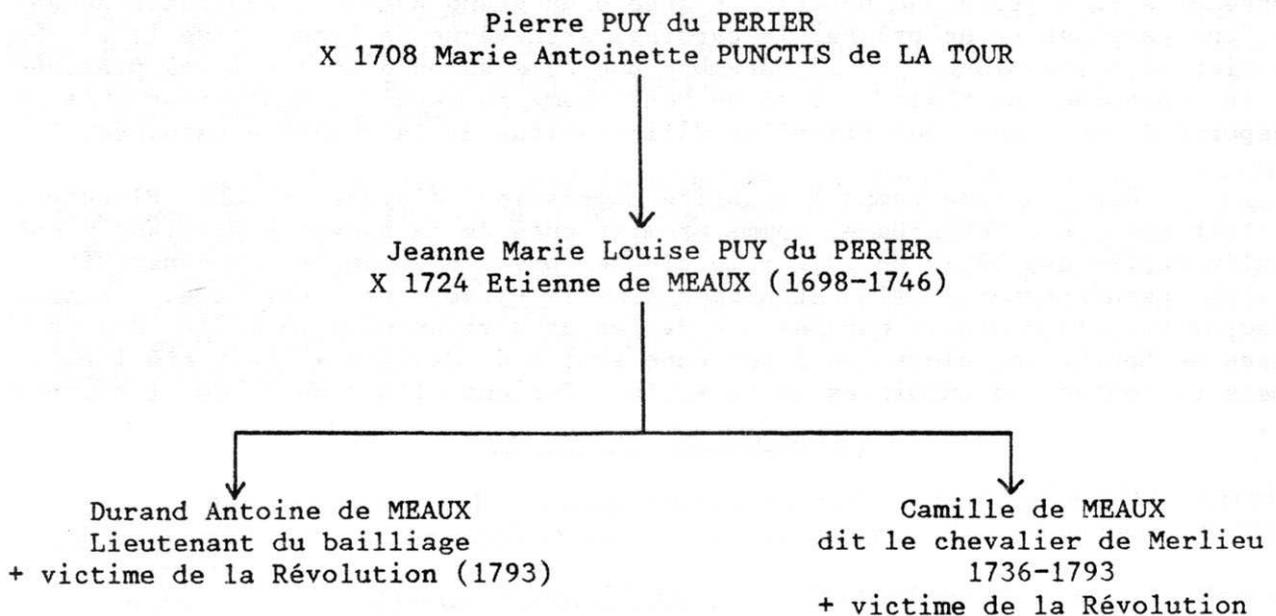


Tableau II :

Les victimes de la Révolution  
dans la famille de MEAUX.



## ANNEXE I

### Liste des maires de Savigneux

Armand DU PLESSIS	:	Maire de 1882 à 1891
Jean Marie BOUCHET	:	Maire de 1891 à 1892
André BERGER	:	Maire de 1892 à 1919
Pierre BOURNAT	:	Maire de 1919 à 1924
Antoine BOURGEOIS	:	Maire de 1924 à 1940
Pierre DUPUY	:	Maire de 1940 à 1944
Marius PLAGNEUX	:	Maire de 1944 à 1953
Antoine VIALLY	:	Maire de 1953 à 1965
Claudius DUPORT	:	Maire de 1965 à 1983
Edmond BRUNEL	:	Maire depuis 1983.

## ANNEXE II

### Paroisse de Savigneux

#### Liste des Curés de Savigneux depuis 1911 (reconstitution de la paroisse)

Père Jacques PLANCHET (1911-1923), précédemment vicaire à Notre-Dame de Montbrison ; créateur de la paroisse ; construction de la première chapelle et de l'église actuelle, intérim de l'abbé FAURE pendant la guerre (de 1914 à 1917).

Père Emerith GEORGES (1923-1950), fin de l'aménagement intérieur de l'église : vitraux, boiseries du choeur...

Père Pierre GALLAND (1950-1956), agrandissement de l'église (nef), aménagements des abords extérieurs : grotte, bancs, arbres, calvaire, mur de clôture près de la route.

Père Pierre RECORBET (1956-1965), réfection des peintures intérieures de l'église, sonorisation, bancs, autel, pose de deux vitraux, réfection de la salle qui était l'ancienne chapelle.

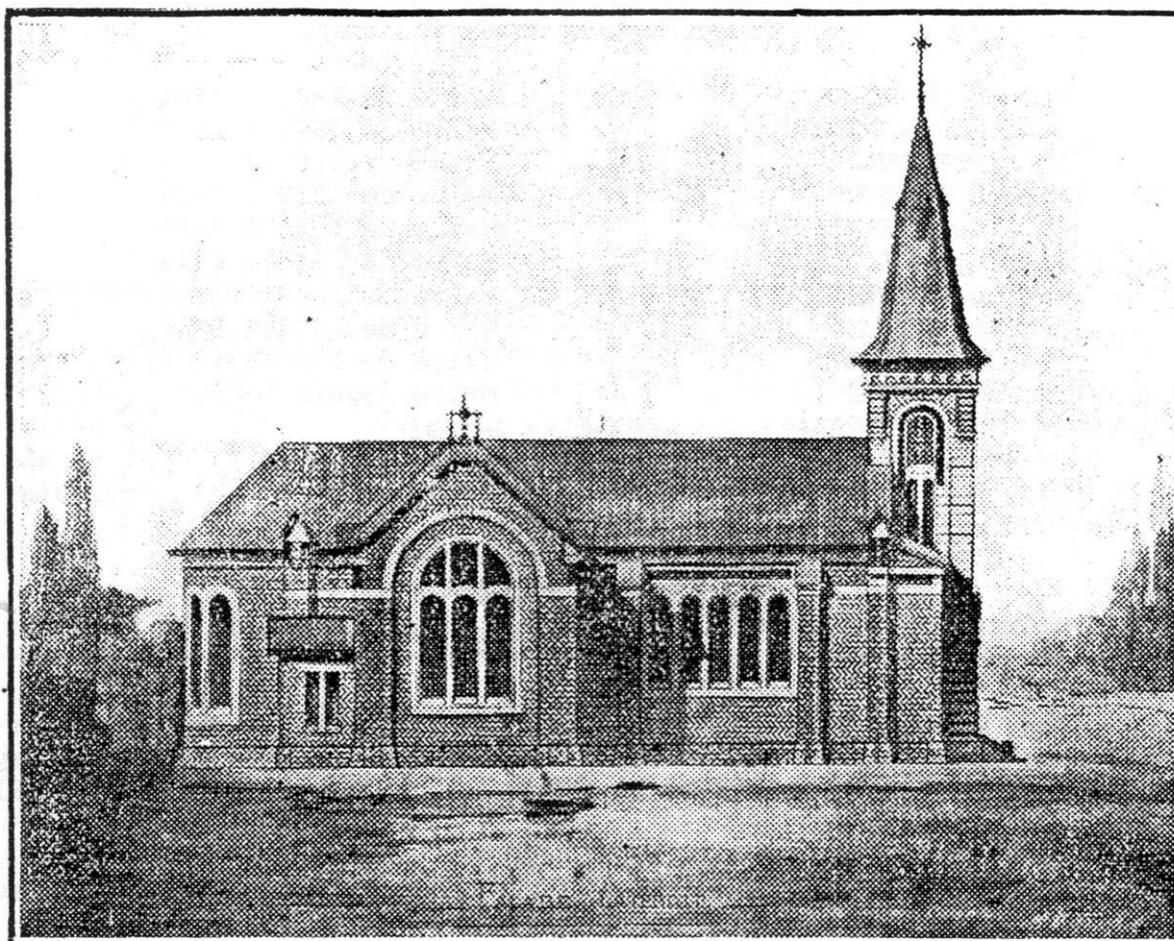
Père René PLAGNE (1965-1974), installation du chauffage à air chaud dans l'église.

Père Marcel BERTRAND (1974-1978), réfection du toit du presbytère, vente des terrains du presbytère pour un lotissement, création de la rue de l'église, installation d'un conseil paroissial.

Père Paul MEON (1978-1984), réfection de la sonorisation.

Novembre 1984 : fin de la présence d'un prêtre permanent au presbytère. La paroisse dépend du secteur de Montbrison et un prêtre délégué est nommé.

Père Gonzague ROCHER (1984-1989), prêtre délégué du secteur ; réfection de la toiture de l'église (1985) sous la direction du conseil paroissial. départ du Père Rocher en septembre 1989. La paroisse de Savigneux est prise en charge par les prêtres du secteur de Montbrison.



PROJET de la Nouvelle Eglise de Savigneux

tel qu'il figurait dans les bulletins paroissiaux de Montbrison en 1913. Le clocher ne fut pas construit.

---

VILLAGE DE FOREZ : Bulletin d'histoire locale de l'Association des usagers du Centre Social de Montbrison.

Siège social : Centre Social, Rue Puy-du-Rozeil, 42600 MONTRISON

Directeur de la publication : Claude Latta.

ISSN 0241-6786

Dépôt légal : 4ème trimestre 1989

Impression : Centre départemental de Documentation Pédagogique de la Loire, St-Etienne.